



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE

DES INSTITUTEURS, PROFESSEURS DES ECOLES ET PEGC

Section des Bouches du Rhône

Marseille, le 29 novembre 2018

A : Monsieur le DASEN des Bouches du Rhône

Objet : Vétusté des écoles de Marseille, inondations, incidence du drame de la rue d'Aubagne et des autres évacuations d'habitats insalubres et dangereux. Demande d'une table ronde et d'un plan d'urgence pour les écoles marseillaises

Monsieur le Directeur Académique,

Lors d'une récente audience et du dernier CDEN, nous vous avons fait part de notre préoccupation suite au drame de la rue d'Aubagne. La population marseillaise concernée, mais aussi plus largement tous ses habitants, sont sidérés de cette situation dont il s'avère qu'elle aurait certainement pu être évitée si des mesures avaient été prises de façon plus rapide. Nos collègues nous font part de leur tristesse et de leur indignation, accentuée par les conditions d'accueil de leurs élèves.

Nos pensées vont aux victimes de l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne, et à la nécessaire action publique pour régler non seulement le problème de l'habitat dans le centre de la ville mais aussi celui de la scolarisation de tous les élèves concernés.

Chaque jour, de nouveaux signalements d'habitats insalubres se traduisent depuis par des arrêtés de mise en péril et ce sont plus de 1300 personnes qui ont du évacuer en urgence leurs logements devenus dangereux. Parmi eux plusieurs dizaines d'enfants qui, pour certains, compte tenu de l'éloignement de leurs hébergements temporaires, sont confrontés à de longs déplacements quotidiens voire ne peuvent plus se rendre sur leur école, dans une période où il leur serait nécessaire de garder une continuité. Ces chiffres augmentent tous les jours puisque les évacuations se succèdent malheureusement. Il semble même qu'une information judiciaire contre X ait été ouverte par le parquet pour "homicides involontaires "aggravés" par violation manifestement délibérée d'une obligation de prudence ou de sécurité".

L'école du cours Julien attire aussi toute notre attention et nous sommes attentifs aux résultats des expertises notamment au niveau de la cour en lien avec le local désaffecté situé en dessous.

D'autre part, les dégâts occasionnés dans des écoles vétustes suite aux orages du mois d'octobre soulignent l'acuité de nos préoccupations.

Nombres d'écoles n'ont fait l'objet que de très sommaires travaux et dans le centre-ville tout particulièrement, des écoles ont été fortement touchées par les inondations occasionnant des dégâts sur des circuits électriques, des infiltrations, la dégradation de matériel informatique ou d'ouvrages scolaires et de travaux d'élèves,...

Les écoles concernées ont alerté le CHSCT, la Mairie et même si dans l'urgence des réparations sommaires ont été entreprises, l'état des écoles reste préoccupant.

2, square Cantini – 13006 Marseille – Tel. 04 91 29 60 30 – Fax 04 91 29 60 32

Courriel : snu13@snuipp.fr

Le site du SNUipp-FSU 13 = <http://www.snuipp.fr/13>

L'arrivée du froid rappelle aussi s'il en était besoin que nombre d'écoles sont confrontées à des problèmes de chauffage, dans les classes, les salles de repos et sanitaires des enfants.

Par ailleurs, le choix de la Municipalité de recourir aux Partenariats Public Privé pour la construction va cibler sur ces seules écoles une part importante des fonds destinés aux écoles et rien n'est prévu pour la rénovation des 408 autres écoles qui subissent la vétusté et la dégradation des conditions de travail des élèves et des personnels. C'est pourquoi nous demandons la tenue d'un plan d'urgence pour les écoles de Marseille.

Nous dénonçons le principe de ces PPP car il sera plus coûteux pour les finances publiques, et placera les écoles concernées dans une situation de dépendance par rapport au maître d'oeuvre (forcément des grands groupes en lieu et place d'architectes et entreprises à taille humaine).

Un plan d'urgence est plus d'autant plus nécessaire que de l'aveu même du directeur de l'Education de Marseille, lors de la réunion organisée début juillet sous la présidence de Monsieur le Recteur, le numéro Allo écoles qui devait permettre d'apporter des réponses plus rapides aux demandes de travaux d'entretien des écoles s'est grippé, et les écoles attendent encore pendant des mois voire des années des travaux d'entretien courant sans compter les rénovations plus coûteuses qui restent largement insuffisantes au regard de la vétusté de centaines d'écoles. A ce rythme, le retard ne se comblera jamais, et ce sont les mêmes écoles dont chaque année les noms sont cités comme sans locaux pour des ouvertures qui ne peuvent pas se faire.

Depuis des années et notamment en 2016, lors des CTSD, CDEN, mais aussi à partir des réunions initiées dans le cadre d'un plan d'urgence pour les écoles de Marseille, suite à l'audit demandé par la Ministre du gouvernement précédent, notre organisation n'a cessé de vous alerter sur la situation des écoles marseillaises et les conditions d'enseignement induites pour les quelques 75 000 élèves des écoles maternelles et élémentaires de notre commune. Cet audit avait classé 114 écoles en urgence absolue. Mais depuis, nous n'avons été tenus au courant de rien...

Face à cette situation, le SNUipp-FSU a réactualisé l'enquête faite en 2016, et ses premiers résultats soulignent que peu de choses ont changé malgré les engagements pris alors par la municipalité devant la Ministre de l'Education. La situation est tellement préoccupante que le problème de l'habitat marseillais, comme celui des écoles, ont fait l'objet de nombreux échos dans les médias locaux comme nationaux et notre presse nationale, Fenêtres sur cour, y a d'ailleurs consacré son dernier numéro.

C'est pourquoi, nous souhaitons la mise en place d'une table ronde au plus vite mettre à jour cet état des lieux et le point sur les constructions, rénovations d'urgence et travaux d'entretien à réaliser dans les écoles marseillaises. Il n'est pas possible d'accueillir les élèves dans de telles conditions en 2018. Marseille doit aussi se préoccuper de sa jeunesse.

En vous remerciant par avance pour la prise en compte de ce dossier et dans l'intérêt de toutes les écoles, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de notre engagement dans le service public d'Education.

Veillez être assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre engagement au service de l'Ecole.

Pour le SNUipp-FSU 13 : Claire Billès
Secrétaire Générale

